Communiqué de presse
Paris, Novembre 2019

TOUS LES ENFANTS ONT DES DROITS

A l'occasion du 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 2019, Bayard Jeunesse édite un livret pour sensibiliser les enfants de 7 à 11 ans à leurs droits et leur permettre d'en comprendre les enjeux.

Le 20 novembre 1989, la quasi-totalité des pays du monde adoptaient la Convention internationale des droits de l'enfant, s'engageant ainsi à défendre et à faire respecter une liste de droits : santé, éducation, sécurité, travail, liberté d'expression … Si depuis 30 ans, des améliorations ont eu lieu dans de nombreux domaines, il reste encore beaucoup de combats à mener en France et dans le monde pour que cette Convention soit pleinement respectée.

À l'occasion du 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, **Bayard Jeunesse a souhaité s'adresser directement aux enfants en leur proposant un livret inédit et complet pour les sensibiliser à leurs droits, en partenariat avec la Dynamique « De la Convention aux Actes ! ».**

Un livret pour expliquer les droits des enfants aux enfants !

Réalisé par les rédactions de Bayard Jeunesse en partenariat avec des associations œuvrant dans le secteur de l'enfance* et unies dans la Dynamique ''De la Convention aux actes'', le livret **TOUS LES ENFANTS ONT DES DROITS** propose un décryptage clair, pédagogique et positif. Il a reçu le soutien du Défenseur des droits.

Les enfants trouveront dans le livret un quizz qui leur permet de faire le point sur leurs connaissances en matière de droits de l'enfant. Ils découvriront les notions d'égalité et « d'intérêt supérieur de l'enfant », et les progrès réalisés depuis 30 ans.

Des portraits d'enfants d'ici et d'ailleurs

Le livret part à la rencontre d'Adil réfugié albanais en France et qui ne va pas à l'école, de Riya qui vit en Inde et ne peut pas être soignée quand elle est malade, d'Emma et sa famille qui ont dû quitter leur appartement parce qu'ils ne pouvaient plus payer le loyer, de Théo qui veut agir au sein de son école, de Nathan qui souffre de maltraitance, de Nour qui vit dans un camp de réfugiés au Moyen-Orient et qui aimerait avoir plus de loisirs, ou encore de Najiba qui ne peut pas faire les mêmes choses que les garçons dans son pays… **autant d'histoires qui permettent de mettre** des mots **sur chaque situation et de mieux la comprendre.**

Passer à l'action et faire entendre sa voix

Enfin, le livret propose aux enfants de faire entendre leur voix et leur explique comment agir : demander de l'aide à un proche ou une association, se mobiliser, parler à un adulte de confiance.

« *Un enfant ne peut pas porter tous les malheurs du monde sur ses épaules. En revanche, il peut s'informer, à hauteur de son âge, sur ce qui se passe dans le monde,* ***ouvrir son regard****, se laisser toucher par des situations qui dépassent son propre quotidien.*

*Pour que cette étape soit constructive, l'enfant a besoin d'****espoir****, de* ***solutions****, d'****encouragements****. C'est ce que nous lui proposons dans ce livret avec, pour chaque cas abordé, un zoom sur une "bonne idée" : une initiative prise pour faire progresser les droits de l'enfant.*

Il reste de ***nombreux combats à mener****, en France et dans le monde entier, pour que cette Convention soit pleinement respectée. Et pour cela, la première étape est d'en parler ! »* explique Gwénaëlle Boulet, rédactrice en chef du livret et du magazine *Astrapi*.

Un livret gratuit et accessible à tous

Le livret **TOUS LES ENFANTS ONT DES DROITS** est téléchargeable gratuitement sur le site de Bayard Jeunesse : https://www.bayard-jeunesse.com

230 000 exemplaires ont été imprimés, diffusés aux abonnés des magazines *Astrapi*, *Images doc* et *J'aime lire Max* du mois de novembre, par les associations partenaires et le Défenseur des Droits.

Ce livret, réalisé par Bayard Jeunesse a été coécrit en partenariat avec la Dynamique "De la Convention aux Actes" et les associations ci-contre.

Ensemble, ces associations se mobilisent pour la promotion et la défense des Droits de l'enfant, en France et dans le monde. Elles diffuseront également le livret à travers leur réseau, avec l'ambition de rejoindre tous les publics. Vous pouvez suivre leurs actions sur le site delaconventionauxactes.org.

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce livret a reçu le soutien du Défenseur des droits et de la Défenseure des enfants, son adjointe.

À PROPOS DE BAYARD JEUNESSE

Bayard Jeunesse, est éditeur de 21 magazines dédié aux enfants et adolescents de 1 à 18 ans (*Pomme d'Api, J'aime lire, Astrapi, Okapi, Phosphore*…). Il s'est engagé de longue date dans les combats en faveur des enfants. Bayard Jeunesse a notamment édité en 2018 un livret contre les violences sexuelles faites aux enfants.

CONTACTS PRESSE _ Agence 914 _ 01 81 80 08 73
Devi de Condappa _ devi@agence914.fr _ 06 29 43 12 19
Juliette Laniray _ juliette@agence914.fr _ 06 11 76 22 09